

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 13 septembre 2018

Présidence de Monsieur Oumar Niang

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis intercommunal N° 33-2018 de la Municipalité du 4 juin 2018,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars".

ACCORDE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 381'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 ci-dessus.

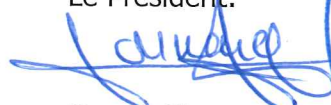
ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 118'529.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 ci-dessus.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5005.5620 "Collecteur intercommunal Sorge, à Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars" et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.1006.

Ainsi délibéré en séance du 13 septembre 2018

Le Président:


Oumar Niang



La Secrétaire:


Yvette Charlet